



Gouvernement de la Saskatchewan

Points saillants



Depuis la publication du Plan d'action national : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, le gouvernement de la Saskatchewan continue de collaborer avec les communautés autochtones afin de mieux comprendre leurs préoccupations et leurs priorités dans le cadre des appels à la justice.

- À l'automne 2021, la province a organisé une séance de mobilisation pour mettre l'accent sur la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones, et sur l'établissement de relations par la réconciliation économique. La séance était principalement dirigée par des femmes autochtones, et les présentateurs autochtones et non autochtones ont discuté de l'entrepreneuriat autochtone et de la sécurité communautaire.
- Un financement continu sera accordé, à compter de 2022-2023, pour le fonds de guérison communautaire pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Community Healing Fund). Ce programme finance des initiatives créées par des communautés et des organisations autochtones qui travaillent à la réponse aux appels à la justice. La Saskatchewan travaille actuellement avec des représentants autochtones pour élaborer conjointement les critères, le processus de demande et les outils d'évaluation. Le fonds permettra aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones de trouver des solutions autonomes et d'accroître la sécurité au sein de leurs communautés.

- Il est primordial de s'attaquer aux causes profondes de la violence et de la victimisation pour apporter des changements durables. L'année dernière, la Saskatchewan a accordé un financement à la section locale n° 9 des Métis de Kineepik pour le camp de bien-être de Muskwa Lake. Le camp est un programme communautaire de base qui offre une intervention en santé sur le terrain pour lutter contre l'alcoolisme, les taux de suicide et les décès par surdose dans les communautés du nord de la Saskatchewan. Il comprend une éducation de type occidental sur les dépendances et des enseignements de type traditionnel autochtones. Ceci répond aux appels à la justice 7.3 et 7.4.
- La Première Nation de Cowessess a signé le premier accord de coordination au Canada en juillet 2021 relativement à la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. L'autorité de service de Cowessess, appelée Chief Red Bear Children's Lodge, renforce ses capacités afin d'assumer la prestation de services à l'enfance et à la famille aux membres de sa Nation. On continue d'élaborer des protocoles de travail entre la Loge et les programmes pour les enfants et les familles. En réponse à l'appel à la justice 12.1, le ministère des Services sociaux travaille en étroite collaboration avec les communautés autochtones et les organismes de services à l'enfance et à la famille des Premières Nations pour aider à garder les familles unies, renforcer les capacités des aidants de la famille élargie et garder les enfants en contact avec leur culture et leur communauté.



Progrès et réussites

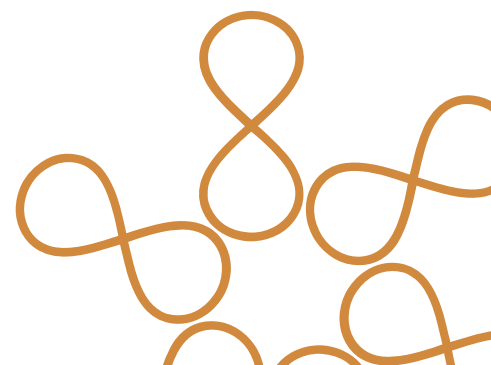
Le travail se poursuit sur les thèmes de la culture, de la santé et du bien-être, de la sécurité humaine et de la justice.

Culture, santé et bien-être

- Afin d'offrir aux enfants autochtones des programmes culturels et linguistiques culturellement sûr, les centres de ressources familiales à la petite enfance ont commencé à offrir des programmes en langues autochtones. À ce jour, le centre de ressources familiales à la petite enfance de Nipawin offre des programmes en cri (appels à la justice 2.3, 12.7).
- La Saskatchewan a organisé une série de conférences publiques sur le solstice, portant sur quatre événements axés sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et la réconciliation. Le deuxième événement, qui s'est déroulé à la fin de l'année 2021, a consisté en un groupe de discussion sur les FFADA en tant que forme de violence fondée sur le sexe, ses impacts sur les familles et la communauté, et les aides disponibles. Cet événement a permis au public et à la communauté de tisser des liens, de guérir et d'apprendre ensemble, ce qui va dans le sens de l'objectif du Plan d'action national qui consiste à réaliser un changement sociétal en connaissant les causes profondes de la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones (appel à la justice 1.5).
- Dans l'accès aux espaces culturels, on tient compte du principe de la réappropriation de l'identité culturelle et des pratiques traditionnelles autochtones. L'intégration d'espaces culturels dédiés dans les établissements de soins de santé et les établissements pénitentiaires est un moyen d'accroître la sensibilisation et les liens culturels. Par exemple, quatre nouveaux centres culturels ont été construits au sein d'établissements correctionnels depuis 2021 afin que les cérémonies et la culture des Premières Nations et des Métis soient accessibles aux adultes et aux jeunes (appel à la justice 15.2).
- La Saskatchewan continue de soutenir les familles des FFADA et les survivantes de la violence. Par exemple, la Saskatchewan Family Information Liaison Unit (FILU) adopte une approche centrée sur la famille qui consiste à aider les familles à organiser des événements et des activités, et à y participer, ainsi qu'à les mettre en relation avec des services de soutien en cas de traumatisme ou de deuil. Au cours de l'année écoulée, la FILU a permis aux détenus d'avoir accès aux soutiens qu'elle offre (appel à la justice 5.6).

Sécurité humaine et justice

- La Saskatchewan continue de travailler en vue de répondre aux appels à la justice au sein du système de justice, y compris les appels relatifs aux programmes inclusifs et tenant compte des traumatismes. Ces initiatives sont conçues pour soutenir les femmes dans leur parcours de guérison grâce à un accès accru à des mesures de soutien et à des possibilités de formation pertinentes. Il s'agit notamment de soutenir la formation à l'entrepreneuriat dans les centres correctionnels pour les femmes détenues (appel à la justice 4.4).
- La Saskatchewan reconnaît l'importance d'accroître le soutien aux femmes et aux filles autochtones pour leur permettre d'avoir accès à des possibilités économiques, ce qui peut contribuer à briser le cycle de la violence. En 2021, la Saskatchewan a signé l'Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. L'une des principales priorités en 2022-2023 est de collaborer avec les organisations des Premières Nations et des Métis afin d'élaborer un plan pour un système coordonné qui reflète les besoins des Premières Nations et des Métis en Saskatchewan (appels à la justice 1.3, 4.1, 4.4).
- Dans le cadre des activités de sensibilisation et d'éducation continues, la phase deux de la campagne pluriannuelle de sensibilisation du public de la Saskatchewan, Face the Issue, a été lancée en 2022. La campagne remet en question les croyances qui normalisent la violence interpersonnelle. La phase initiale a été conçue pour susciter des conversations, accroître la sensibilisation aux services et se concentrer sur la prévention. La deuxième phase met l'accent sur les formes subtiles d'abus, en posant la question : « Reconnaissez-vous l'abus si vous en êtes témoins? » La campagne a été traduite en cri et en déné et a été vue plus de 2,2 millions de fois (appel à la justice 1.9).



Prochaines étapes et priorités

Bien que les efforts visant à répondre aux appels à la justice se poursuivent, les points suivants demeurent des priorités pour la Saskatchewan :

- La Saskatchewan continue d'augmenter le nombre d'employés autochtones dans l'ensemble de la fonction publique afin de tenir compte des priorités autochtones, notamment les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à la justice du rapport sur les FFADA2S. Au sein de plusieurs ministères, des conseillers autochtones guident le travail du gouvernement et travaillent souvent avec les organisations et les communautés autochtones pour traiter des domaines prioritaires comme les personnes disparues (appels à la justice 1.3, 1.4).
- La Saskatchewan a financé la Fédération des nations autochtones souveraines pour soutenir la recherche sur les décès et les enterrements non enregistrés sur les sites des anciens pensionnats (appel à l'action 75), et le travail se poursuit sur un monument commémoratif mémorial dédié aux personnes touchées par les pensionnats (appel à l'action 82, appel à la justice 2.4).
- L'engagement permanent en faveur de la formation et de la sensibilisation continues dans l'ensemble de la fonction publique de la Saskatchewan répond aux appels lancés aux prestataires de soins de santé, à la police, aux employés du système judiciaire, aux agents de protection de l'enfance et à tous les Canadiens pour qu'ils apprennent l'histoire des peuples autochtones et l'impact des politiques coloniales. Il est également nécessaire de mettre en place une formation et une éducation contre le racisme et les préjugés sur les cultures des peuples autochtones locaux. À cette fin, le Saskatchewan Police College a embauché son premier directeur général autochtone et sa première femme autochtone agente de formation. Le Saskatchewan Police College a également commencé à inclure des présentateurs et des perspectives autochtones dans son programme de formation des recrues (appels à la justice 7.6, 9.2, 9.3, 10.1).

Lorsque quelqu'un meurt, il y a souvent un lieu de sépulture, un endroit où se recueillir et se souvenir; lorsque quelqu'un disparaît, il y a un vide. Créé par l'artiste autochtone Lyndon Tootoosis, le lieu de réflexion de Regina, en Saskatchewan, est né d'un petit groupe de membres de la communauté qui ont partagé un concept qui a donné naissance au lieu d'espoir actuel.

Les causes réelles de la violence envers des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones sont profondes et complexes. La Saskatchewan est déterminée à établir des liens entre les solutions communautaires et les services gouvernementaux afin de remédier à la marginalisation sociale et économique des communautés autochtones et de réaliser des progrès vers la réconciliation. La province reconnaît la résilience des peuples autochtones et respecte leur leadership et leur partenariat continu dans la lutte contre la violence au sein de nos communautés. Ce travail de collaboration doit se poursuivre pour mieux soutenir les femmes et les communautés autochtones de la Saskatchewan.

